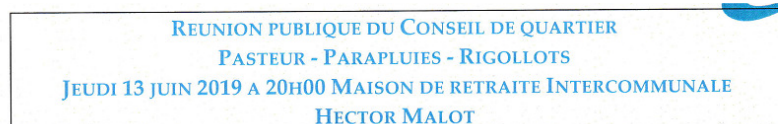


CR Réunion Publique du Comité de Quartier Pasteur Parapluies Rigollots:

Ci-dessous la page de garde du dossier de présentation.

Un compte rendu devrait être accessible sur le site de la commune



L'ORDRE DU JOUR :

1. Le quartier évolue où en est-on ? On fait un point sur les projets d'urbanisme dans le quartier.
2. La vie de quartier : face aux problèmes de sécurité, d'incivilités, quelles seraient les actions à mener ? Quelles initiatives ? Comment s'appuyer sur les associations et les habitants ? On en parle.
3. La gestion du stationnement dans le quartier : comment l'améliorer ? Pourquoi des zones bleues ? Quels sont les travaux de voirie en cours ? On en discute ensemble.

PRESENCES :

- ✓ Madame Sylviane GAUTHIER, conseillère municipale et élue référente du quartier Pasteur-Parapluies-Rigollots
- ✓ Monsieur Gilles SAINT-GAL, Conseiller municipal délégué à la sécurité publique, Vice-président du Conseil Départemental
- ✓ Monsieur Claude MALLERIN, Conseiller municipal délégué à la voirie, circulation et aux transports
- ✓ Madame VIENNEY, Conseillère municipale déléguée à la lutte contre les pollutions.
- ✓ M. Marc JONNET, Directeur Général des Services Techniques et de l'Urbanisme
- ✓ Madame Françoise COLAS, Directrice de l'Urbanisme et de l'aménagement
- ✓ Monsieur Pascal BAGNEAUX, Directeur des Espaces publics et des Déplacements

Le Point N°2 de l'agenda est passé en N°1

Sécurité

Intervention de Gilles Saint Gal

Longue intervention très générale du conseiller municipal délégué à la Sécurité. Deux nouveautés toutefois :

- Création des cellules de veille dans les quartiers sur les problèmes de sécurité. Circulation d'une feuille en réunion pour s'inscrire
- Et du CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) Réunion annuelle à l'initiative du maire avec le préfet ... (voit Wiki). On peut y participer

Et bien sûr la mairie fait ce qu'elle peut mais ne retrouvera pas les 46 « policiers » que les gouvernements précédents ont supprimés...

Il a également affirmé qu'il n'y avait aucune caméra de surveillance à FONTENAY mais que si les bailleurs sociaux en installent, la mairie ni s'y oppose pas.

Intervention de Christophe Verdru

Adjoint de la commissaire Clotilde Tenaglia récemment nommée à Fontenay

- si problème de fond envoyer un mail à commissariat-fontenay-sous-bois@interieur.gouv.fr
- Si urgence appeler le 17 Tous les appels sont enregistrés et traités dans la mesure des disponibilités
- Vente d'alcool interdite à Fontenay entre 23 h et 6 h du matin (est-ce différent dans le 94 ?)

Questions

Le ferrailleur et le poissonnier Av. Parmentier se garent n'importe où au mépris du code de la route. Agressifs vis-à-vis des voisins. Et ça dure depuis des années. Une procédure serait en cours contre le ferrailleur. Gilles Saint Gal est prêt à venir. La mairie ne supportera pas d'impunité...

JJ Acchiardi a demandé à M. Saint-Gal si 11 policiers municipaux (1 policier pour 5000 habitants) était un effectif suffisant et quels étaient les projets de la ville dans ce domaine. M. Saint-Gal n'a pas répondu à la question

Squat Rue Gabriel Péri qui perdure depuis 17 ans. La mairie ne vient jamais ... ??

Evolution du quartier et Urbanisme

Antennes relais

Longue intervention de Mme Vienney CM déléguée à la lutte contre les pollutions : 2 projets sensibles :

- 19 Rue JJ Rousseau Pour Bouygues
- 13 Rue Nungesser pour Free

Comme les permis déposés et acceptés sont réglementaires, on ne peut rien y faire. Un habitant se demande quel est l'intérêt d'en parler si longtemps. Mobiliser les riverains ?

Urbanisme et nouveaux projets Françoise Colas

Responsable du service Urbanisme à Fontenay

Elle se félicite de la collaboration avec 4 comités de quartiers pour préparer la révision 3 du PLU qui si acceptée par le préfet pourrait freiner l'implantation d'ensembles immobiliers de 5 niveaux et 20 logements à la place des pavillons. Réunions avec les comités prévue fin septembre. L'enquête publique aura lieu en mai 2020 à cause des municipales (c'est la loi). Applicable en octobre 2020.

Projets prévus en réponse aux questions du comité des Mocards

Ecole Barbe : l'emplacement de l'Ecole des Arts Plastiques appartient à la Mairie. Pas de projet quand cette école déménagera.

Face au CMS Rue Emile Roux : la mairie autorisera 3 maisons Pas d'immeuble face à l'école Pasteur

Locaux Dacia Le promoteur sur les rangs aura du mal : la maison voisine est classée et ne peut être démolie

Locaux ex Carrefour rue JJ Rousseau: la mairie souhaite préempter ce terrain.

36 rue des Mocards : Il y a eu un recours et modification du projet. Les travaux ne vont pas tarder à commencer

46 rue Roublot : permis accepté depuis plus d'un an. Pas de nouvelles

Terrain des Carrières : Mme Raudier n'a pas encore signé de vente et déplore des difficultés venant de la Préfecture (l'Etat) qui exige que la zone soit traitée comme une Zone d'aménagement concerté (ZAC). A suivre. Pour construire une école il faut 4000 m2 ce serait possible mais rien n'est décidé.

Un chantier de 27 logements va démarrer au 3/7 Avenue Parmentier .Promoteur MDH. Un niveau en moins que le projet initial.

Rue de Trucy le bâtiment est vidé de ses squatters. Il reste à dépolluer. Projet non décidé 2 fois 20 logements ou une crèche ou un cabinet médical et 20 logements

Etablissement Roche : Senexi veut construire sur son terrain. La mairie n'acceptera pas de logements, seulement des locaux d'activité dans ce secteur.

Stationnement Circulation

Longuement évoqué au début pour la Rue Parmentier : les particuliers sont verbalisés sur leur bateau alors que les entrepreneurs voyous stationnent impunément n'importe où

La région Ile de France a prévu d'interdire la circulation des véhicules polluants vignette 4 et 5 à partir du 1^{er} Juillet 2019 à l'intérieur de la zone délimitée par la A86. La Mairie de Fontenay refuse pour protéger les automobilistes modestes ... ce qui les prive d'une aide pour acquérir un véhicule moins polluant et va attirer les véhicules polluants dans la commune. Question posée par Mr Efforsat il me semble. Pas de réponse de la mairie.

Aux difficultés de circulation dans Fontenay peu de réponse si ce n'est que notre commune dispose d'axes de circulation hérités du passé et mal adaptés à la circulation actuelle. De plus des applications comme Waze amènent dans Fontenay des véhicules voulant échapper aux bouchons des voies rapides.

La limitation à 30 est trop souvent violée. La police dispose maintenant d'un radar

Globalement :

Ambiance très tendue : les Fontenaisiens présents n'acceptent pas d'entendre les mêmes promesses et constater que rien ne change ...

Question : comment devenir membre du bureau de ce conseil de quartier ?